

**Hommage à M. Roger Nicolet (1931-2020) : l'Ordre des ingénieurs du Québec
salue un géant du génie québécois**

Montréal, le 21 janvier 2020 – C'est avec tristesse que l'Ordre des ingénieurs du Québec a appris le décès de M. Roger Nicolet, qui a présidé l'Ordre entre 1997 et 2002.

« M. Nicolet était véritablement un géant du génie québécois, qui a apporté une contribution colossale à la profession et au développement du Québec. Pour ses pairs, il a été et demeurera une source d'inspiration et de grande fierté », a déclaré la présidente de l'Ordre, Kathy Baig, ing., FIC, MBA.

Tout au long de sa carrière d'ingénieur, M. Nicolet a été associé à des projets marquants, autant au Québec (place Ville-Marie, tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, place Bonaventure, village olympique de Montréal) que dans le reste du Canada (Tour du CN et Banque royale du Canada à Toronto) ou ailleurs dans le monde (pyramide du Musée du Louvre à Paris, Centre de commerce mondial de Beyrouth).

Membre de la Commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc du boulevard de la Concorde en 2006-2007, M. Nicolet a également présidé la Commission chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue au Québec en 1998. Il avait également présidé la Commission chargée de faire enquête sur le « déluge du Saguenay » survenu en 1996.

Pour souligner l'ensemble de ses réalisations, l'Ordre lui avait remis dès 1992 son Grand Prix d'excellence, la plus haute distinction attribuée par l'Ordre à l'un des membres de la profession.

L'Ordre des ingénieurs du Québec offre ses condoléances à sa famille et à ses proches.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

L'Ordre des ingénieurs du Québec célèbre ses 100 ans en 2020. Il regroupe quelque 65 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre se veut une référence en matière de professionnalisme et d'excellence en génie, ainsi qu'un organisme rassembleur. Il a pour mission d'assurer la protection du public en agissant afin que les ingénieurs servent la société avec professionnalisme et intégrité, en conformité avec les lois, règlements et normes qui régissent la profession, dans l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site oiq.qc.ca.

– 30 –

Demandes d'entrevues : Patrick Leblanc
Conseiller sénior en affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141, poste 3108

Pour connaître rapidement les nouvelles concernant l'Ordre, joignez-vous à ses communautés virtuelles :

- Facebook www.facebook.com/oiq.qc.ca
- Twitter <https://twitter.com/OIQ>
- LinkedIn <http://bit.ly/LinkedInOIQ>
- YouTube <http://bit.ly/YoutubeOIQ>
- Instagram www.instagram.com/ordreingenieursqc/